

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | |

626

2

33
3

RECHERCHES HISTORIQUES

RECHERCHES HISTORIQUES

BULLETIN D'ARCHÉOLOGIE, D'HISTOIRE, DE
BIOGRAPHIE, DE BIBLIOGRAPHIE, DE
NUMISMATIQUE, ETC., ETC.,

PUBLIÉ PAR

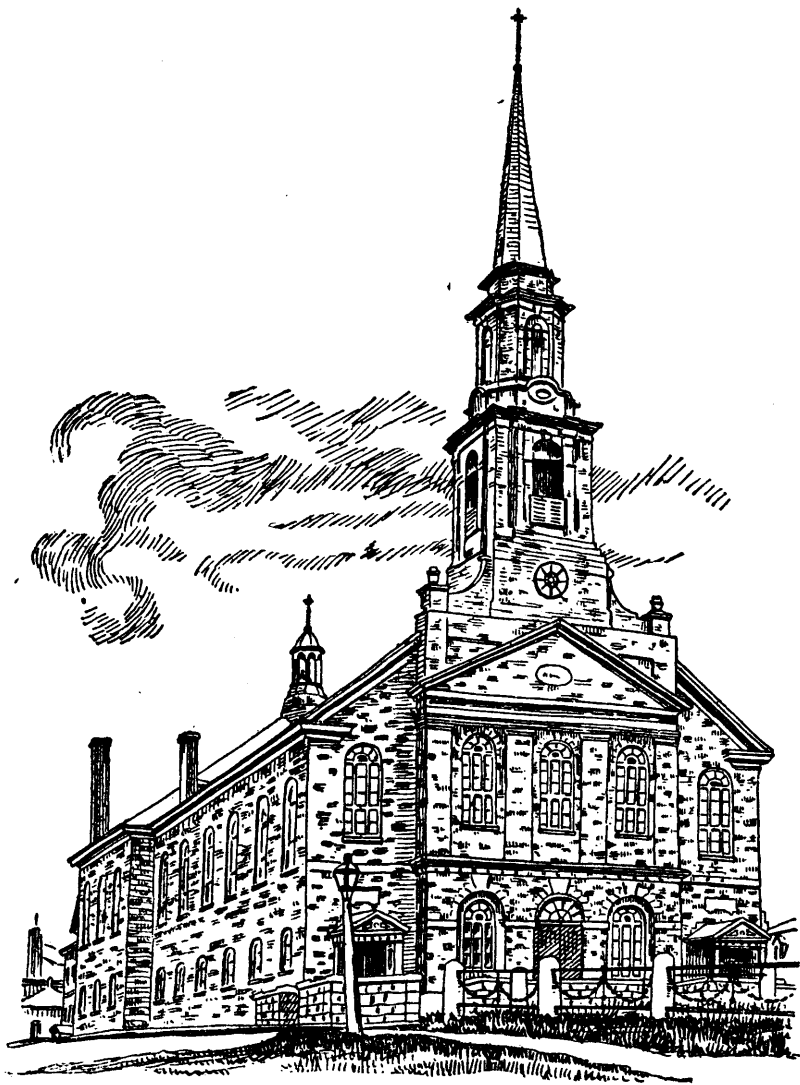
PIERRE-GEORGES ROY

VOLUME CINQUIÈME

LÉVIS

1899





EGLISE NOTRE-DAME DE LA VICTOIRE DE LEVIS

BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. 5

JANVIER 1898

No. 1

NOTRE-DAME DE LA VICTOIRE DE LÉVIS

Lorsque, au mois d'octobre 1843, Mgr J.-D. Déziel fut nommé curé de Saint-Joseph de la Pointe-de-Lévy, cette ancienne paroisse comptait 4229 catholiques. Elle s'étendait de Beaumont à Saint-Nicolas et du fleuve Saint-Laurent à Saint-Henri.

Le nouveau curé n'eut pas besoin d'un bien long séjour à Saint-Joseph de la Pointe-de-Lévy, pour prévoir qu'avant longtemps il faudrait subdiviser cette vaste paroisse.

C'est en 1845 que se commencèrent les démarches qui devaient aboutir, six ans plus tard, à l'érection de la paroisse de Notre-Dame de la Victoire de Lévis. C'est le choix du site du nouveau temple qui retarda ainsi la fondation demandée.

Le 29 septembre 1850, avait lieu la bénédiction de la pierre angulaire de l'église de Notre-Dame de la Victoire.

Au mois de septembre 1851, un décret de l'archevêque de Québec détachait la nouvelle paroisse de celle de Saint-Joseph de la Pointe-de-Lévy.

Enfin, le 20 novembre suivant, Mgr Cazeau bénissait solennellement le temple que les paroissiens de Lévis venaient d'élever.

L'église Notre-Dame de la Victoire a subi, en 1895, des réparations qui en font un des plus beaux temples de la rive sud.

Depuis 1850, trois curés se sont succédés à Lévis : Mgr J.-D. Déziel, 1850-1882 ; MM. Antoine Gauvreau, 1882-1895, et F.-X. Gosselin, curé actuel.

PIERRE-GEORGES ROY

LE FLIBUSTIER BAPTISTE (1)

Un matin—environ quinze jours avant que la Parque Atropos ne trancha brusquement le fil de ses jours—feu M. Joseph Marmette m'apporta sous enveloppe, quelques notes copiées ici et là dans l'un des volumes manuscrits de la *Correspondance Générale* des fonctionnaires de la nouvelle, avec les ministres du roi de la *vielle France*. Son intention était de composer un petit roman, mais il avait déjà à mener à bien le feuilleton ayant cours dans la *Revue Nationale*, et ceci, avec probablement d'autres conceptions littéraires, occupait de reste, pour le moment, notre regretté romancier canadien. Mais en me donnant ces copies, il ne me dit pas un mot du petit roman qu'il avait rêvé faire. Si plus tard j'en ai le loisir, et que le terrain n'ait point été exploité, nous verrons s'il y a possibilité de reprendre l'idée.

Pour le moment, j'offre aux *Recherches Historiques* les notes que j'ai recueillies sur ce personnage acadien, et par là je répons, longuement peut-être, à la question posée, en 1897, par l'un des lecteurs des *Recherches Historiques* au sujet de mon homme.

Le 3 mai, 1668, eut lieu à Québec, (2) le mariage de Jean Baptiste, fils de Pierre Baptiste et de Jeanne Pasqué, de Notre-Dame de Mantes, évêché de Rouen, et de Françoise Hermel, fille de Pierre Hermel et de Marie Coquemmer, de Notre-Dame du Hâvre-de-Grâce, évêché de Rouen. Ces conjoints étaient donc Normands.

Ces deux personnes—ou je devrais dire—ce Baptiste est-il le même que celui qui fit la course sur les côtes de l'Acadie quelque vingt ans plus tard ? Si cela est, il ne devait

(1) III, VII, 338.

(2) Tanguay, *Dictionnaire Généalogique*, Vol. I.

compter en 1668 guère plus d'une vingtaine d'années, mais l'acte de mariage le qualifie originaire de Normandie, et vous verrez plus loin, que M. de Vaudreuil assura à M. de Frontenac avoir connu la première femme du sieur Baptiste, en France, qui demeurait proche de chez lui en *Languedoc* !

Peut-être, l'un des lecteurs des *Recherches Historiques* pourra-t-il contribuer à élucider ce point, s'il est en connaissance de cause.

La première mention que je trouve ensuite du fibustier, est au volume 12, *Canada, Correspondance Générale* ; en date du 12 septembre, à Québec, Frontenac donne des instructions à d'Iberville qui doit croiser sur les côtes de l'Acadie : d'Iberville et de Bonaventure prendront le capitaine Baptiste à la Baie Verte où le sieur de Vilbon le conduit, ou, s'ils le rencontrent sur leur route, il pourra leur indiquer mieux que personne ce qu'il y aura de plus facile et de plus avantageux à entreprendre tant sur les bâtiments qu'ils y rencontreront, que pour les descentes et attaques de petits forts qu'ils pourront faire à terre ferme. Un certain nombre de sauvages s'étaient abouchés avec Baptiste pour se joindre à d'Iberville, conformément aux instructions du Gouverneur-Général.

Le 25 octobre, 1693, Frontenac écrit au ministre : " Le sieur Baptiste, fameux fibustier de ces côtes-là (Acadie) et qui les connaît parfaitement passe en France pour vous proposer les vues qu'il y aurait là-dessus. C'est un homme qui les a beaucoup désolé, dont ceux qui le connaissent disent du bien ; qui m'a donné, depuis qu'il s'est déclaré pour nous, aucun sujet de croire qu'il n'eut pas toute la fidélité qu'on en doit attendre, qui s'est même marié à Port Royal à une fille du lieu, qu'il avait envie d'amener ici (1) ne la croyant pas en sûreté là où elle est, et qui me paraît avoir des pen-

(1) Québec.

sées qui seraient d'une grande utilité et d'une médiocre dépense. Ce sera à vous, Monseigneur, à les examiner et me faire savoir ce que vous aurez résolu là-dessus."

L'année suivante, le capitaine Baptiste revint à l'Acadie, en charge d'un brigantin que le roi lui avait accordé.

Dans le mémoire adressé à M. de Pontchartrain sur l'entreprise à former contre le fort de Pemiquid, M. de Vilbo dit :—" Ce poste étant pris, on pourrait aller faire des descentes le long de la côte ; Mr Baptiste avec quelques pilotes que nous avons ici conduiraient sûrement les vaisseaux, et on pourrait détruire une partie des Isles qui sont à la vue de Boston, sans risque."

Ceci démontre que Baptiste pour bien connaître ces parages avait dû y passer plusieurs années, et pour mériter la confiance qu'on avait en lui, j'opine que l'homme devait l'inspirer autant par un âge mur que par sa vaillance.

Voici le filibustier armé en course grâce à la bienveillance du roi. Avec son brigantin, dans l'espace d'un trimestre, il prend dix petits bâtiments aux Anglais (1). Cependant, deux de ses prises lui sont enlevées par l'ennemi. Il guerroit bravement, et ne ménageant pas assez son équipage, la plus grande partie l'abandonne. (2) Sur ce fait, un violent coup de vent jette son navire à la côte ; au moment où Baptiste est occupé à le radouber, les Anglais surviennent et l'attaquent. C'est un combat de pygmée et de géant que celui du petit brigantin et de la grosse frégate anglaise. N'importe, Baptiste se défend longtemps, et ce n'est que lorsque la lutte n'est plus soutenable que l'Acadien eschoue son navire à terre, où il se sauva avec son équipage, laissant le brigantin au pouvoir des vainqueurs. (3)

(1) Champigny au ministre, 24 octobre 1694, Québec.

(2) Frontenac au ministre, 24 octobre 1694, Québec.

(3) Champigny au ministre, 11 août 1695, Montréal.

A la même date, c'est-à-dire le 24 octobre 1694, Frontenac, au 40e article de la volumineuse correspondance qu'il adressait au ministre, mande que le sieur de Vilbon l'informe des prises faites par le capitaine Baptiste, et que cet homme se prépare à reprendre la mer pour en faire de nouvelles. Le corsaire se plaint d'un missionnaire aux Mines, appelé le sieur de St-Cosme, qui le traverse fort dans tous les préparatifs qu'il est obligé d'arranger en ce lieu et même qu'il inspire à des habitants qui lui sont affidés, des sentiments, qui, se propageant, pourraient à l'avenir avoir des conséquences fort préjudiciables au service. M. de Frontenac manda à M. de Vilbon "d'y avoir l'œil fort exactement" pour empêcher d'autres désagréments.

Le printemps de 1695, le capitaine Baptiste, par le travers du cap de Mallebarre prit un bâtiment de soixante tonneaux, chargé de sucreries, melasse et autres marchandises, qu'il confia au capitaine Guyon, flibustier de Québec. Il captura ensuite un navire de vingt-cinq tonneaux, qui lui fournissait toutes les choses nécessaires pour armer tout l'été. Mais, étant allé vers la baie des Espagnols, à l'embouchure du fleuve St-Laurent dans la pensée qu'il y pourrait trouver le sieur de Bonaventure, au lieu de cela il y rencontra une frégate anglaise, contre laquelle il se battit tout un jour, jusqu'à ce qu'il vit son vaisseau entièrement criblé de coups de canon, ce qui l'obligea de l'abandonner, et de se jeter à terre avec son monde ; comme il atteignait la terre ferme il vit son bâtiment couler à fond, avec huit marins anglais, qui venaient d'y monter.

Le capitaine Guyon retournait à Québec avec sept prises lorsqu'il rencontra la frégate désastreuse à Baptiste. Il voulut prendre la fuite, mais aussitôt, comprenant qu'il ne pouvait échapper, il échoua sa flottille sur un rocher nommé le *Loup Marin*, et lorsque l'ennemi s'en approcha, il l'a-

vertit que plutôt de se rendre, il mettrait le feu aux sept bâtiments. Le capitaine anglais offrit à Guyon de lui céder un navire avec toute sa charge et liberté de continuer sa route, s'il abandonnait les six autres navires. Guyon accepta, mais le bâtiment était trop endommagé, et il demanda de l'échanger ; ces Anglais y consentirent, mais le Canadien ne profita pas par cette transaction, car dès que le navire fut déchoué il coula bas. Les Canadiens n'eurent plus que leurs grands canots de bord pour regagner Québec, où ils arrivèrent aux premiers jours de juillet.

Voici que nous allons connaître un peu mieux le capitaine Baptiste. Frontenac écrit de Québec, le 2 novembre 1695, au ministre :

“ Je vous avoit, monsieur, recommandé les années précédentes, le nommé Batiste, sur les bons témoignages que M. de Vilbon m'en avoit rendus, mais j'ay appris depuis deux ou trois mois qu'il avoit tenu des discours peu de temps avant qu'il passast en France qui marquoient qu'il n'avoit pas de trop bonnes intentions. On m'a dit de plus que c'est un homme qui est marié en plusieurs endroits en France et en Hollande, outre la femme qu'il a présentement au Port Royal, M. de Vaudreuil m'a assuré qu'il connoissoit celle qu'il avoit en France, et qui est proche de chez lui en Languedoc. J'ay cru devoir vous en avertir, aussi bien que M. de Chevre, afin qu'il ne puisse pas vous surprendre, puisqu'on prétend qu'il est allé demander en France un autre vaisseau à la place de celui qu'il a perdu, pour avoir plus de facilité de transporter en Hollande ou en quelqu'autre pays ennemy la femme qu'il a à Port Royal, avec tous ses effectz.”

Par le journal de M. de Vilbon, de ce qui s'est passé en Acadie depuis le mois d'octobre 1696 jusqu'à la fin de mai

1697, il est à supposer que le voyage en France du sieur Baptiste pour obtenir un second vaisseau n'eut pas de succès.

Le 3 novembre 1696, De Vilbon envoie Baptiste aux Mines et à Port Royal, pour avoir des pois, les fèves de la garnison s'étant trouvées presque toutes gâtées, renvoyant en même temps trois soldats invalides pour être nourris aux Mines, pour ménager les vivres de la garnison de De Vilbon. Baptiste, en partant, promet de rétablir la course, avec les deux pirogues de l'armement des Anglais que l'on avait trouvé sur la côte, s'il pouvait trouver du monde aux Mines et à Port Royal.

De Vilbon commandait au fort Matchouak ou Naxouac ; il reçut, le 28 décembre suivant, des vivres apportées par un bâtiment de Port Royal. Il apprit alors que le capitaine Baptiste avait levé du monde pour aller en course.

Le 2 février 1697, quatre flibustiers arrivèrent au fort, avec une lettre de Baptiste. Il demandait une commission pour faire la course avec ses deux pirogues et vingt-un hommes d'équipage.

Le 10 mars, à trois lieues de Casquebaye (1) les Acadiens rencontrèrent huit chaloupes pécheuses de marvillette, dans lesquelles il y avait trente-huit hommes. Baptiste et son équipage, depuis plusieurs jours ne subsistaient que de coquillages ramassés le long de la mer ; ils résolurent d'attaquer les chaloupes croyant y trouver quelques vivres.

Les chaloupes étant mouillées les unes près des autres, le capitaine Baptiste résolut d'attaquer à la nuit du 10 au 11 mars. Ses deux pirogues accostèrent deux chaloupes, dont l'équipage dormait. Il s'en rendit maître en un coup de main, mais le bruit que cette opération occasionna réveilla

(1) Casco Bay, état du Maine.

les équipages des autres embarcations, qui firent feu sur les Acadiens avec beaucoup de vigueur. Les fibustiers se lancèrent bravement à l'abordage des chaloupes, se battant comme des lions, et se rendirent maîtres de six bateaux, les deux dernières chaloupes voyant le résultat du combat se sauvèrent à la faveur du vent.

Il y avait sept Anglais de tués sur les ponts, dont cinq capitaines de bateaux, quatre de blessés et vingt prisonniers. Baptiste eut trois blessures, et huit de ses hommes furent blessés, mais tous sans gravité.

Le capitaine Baptiste emmena ses prises pour les mettre en lieu plus sûr ; il relâcha à terre les Anglais qui avaient sept lieues pour aller au plus proche de leurs forts.

Il arma ensuite la meilleure voilière de ces chaloupes, dans le dessein d'aller vers Boston faire quelques prises, mais comme il était à la garnir, et l'avait échouée pour raccommoder sa fausse étrave, il entra dans le havre où il y avait deux bâtiments armés en guerre qui le cherchaient et qui étaient de Salem, destinés pour convoier les pêcheurs le long de la côte. Ils étaient cinquante hommes dans les deux bâtiments, et le plus grand avait quatre pièces de canon. L'on était au 19 mars. Le plus grand bâtiment vint s'emboïser à la portée de pistolet de celui de Baptiste pour le canonner, pendant qu'il envoyait l'autre pour l'aborder. Les fibustiers qui étaient cachés à terre laissèrent arriver l'ennemi et amarrer une haussière à la chaloupe-voilière. Les Anglais ne voyant personne crurent les Acadiens enfuis, et ils attendirent la marée montante pour hâler le bateau de Baptiste au large. Tout-à-coup, Baptiste fait faire une décharge sur eux, si vigoureuse, qu'elle culbuta tout l'équipage anglais. Ceux-ci n'eurent rien de plus pressé que de couper la haussière et de se retirer au large. Sur le soir, la

chaloupe étant à flot, Baptiste s'embarqua avec son équipage.

Le lendemain, (le 20 mars) dès le matin, les deux bâtiments anglais revinrent à la charge. L'un d'eux voulut aborder Baptiste, mais fut repoussé et eut quatre ou cinq hommes tués. Alors l'ennemi se retira à l'entrée du hâvre, et le petit bâtiment s'éloigna pour aller chercher du renfort, à sept ou huit lieues de là, emportant les morts et les blessés, pendant que l'autre gardait Baptiste qui ne pouvait aisément sortir de ce hâvre, la passe étant fort étroite.

A la nuit, le temps devenu couvert augmenta l'intensité des ténèbres, et comme Baptiste n'était pas en état d'attaquer le grand bâtiment, son équipage n'ayant vécu depuis quinze jours que de coquillages et les vivres trouvés dans les chaloupes ne consistant qu'en poissons, il résolut de profiter de la marée baissante pour sortir. Ce qu'il fit.

Baptiste mit ensuite le cap au nord-est, se dirigeant vers les Mines où il voulait se ravitailler pour retourner en course.

Il manda alors au sieur de Vilbon qu'il serait au bas de la rivière St-Jean, au plus tôt à la fin d'avril. Les Anglais, prisonniers des chaloupes, lui dirent, ce dont il fit part à Vilbon, qu'à Boston l'on tenait la paix faite avec la Savoie et l'Espagne, et qu'on parlait de celle d'Hollande... Que le conseil de Boston avait résolu de faire attaquer de nouveau le fort de Matchouak, et qu'ils avaient donné des ordres pour la levée de leurs troupes, étant résolus en même temps de détruire Port Royal, les Mines et Beaubassin, et d'en transporter les familles hors du pays en reprêtsailles, disant que les Français firent la même chose à quatre places, en Terreneuve, l'automne précédent...

Le 29 avril, Baptiste n'avait point encore paru au bas de la rivière, tel que promis, mais le 5 mai, sa femme arriva au fort pour annoncer qu'il était reparti en course.

Le 14 mai, le capitaine Baptiste se montra à l'entrée de la rivière St-Jean, accompagné d'un bâtiment commandé par le capitaine Basset (Français) qui était venu au cap de Sable ramener des prisonniers Français de Boston.

Le 17, Baptiste reprit la mer de nouveau.

Dans la relation de l'attaque faite par les Anglais contre le fort Matchouak en octobre (l'année n'est pas mentionnée, probablement 1697,) il est dit que le sieur Baptiste venu au fort le matin du 17 octobre, avait passé la nuit précédente avec M. de Clignancourt, huit Français et trois Sauvages, à l'entrée de la petite rivière de Naxouassis, environ une demie lieue au-dessus du fort, et d'où l'on pouvait découvrir de loin quand l'ennemi monterait... Pendant que les Anglais et les Français se canonnaient et s'adressaient des portées de mousqueterie, DeClignancourt et Baptiste dans le désert du fort avec les huit Français et les trois Sauvages tiraient sur l'ennemi posté de l'autre côté de la rivière.

Le 19, Baptiste alla en découverte et rapporta que les Anglais avaient un bateau de dix-neuf tonneaux, deux pirogues, deux grandes chaloupes et un canot d'écorce, ce qui donna l'impression qu'ils étaient peu de monde. Le soir du 20, les assiégeants se retirèrent à Forneuse, trois lieues plus loin, et brûlèrent trois maisons. L'ennemi n'osa toucher à la maison du flibustier Baptiste, sise vis-à-vis le fort, et inhabitée, qui y allait quelques fois pour tirer des coups de fusil et de boîte pour faire croire qu'il y avait une garde.

La fortune des armes varia, et le capitaine acadien en fit l'épreuve.

Répondant à la lettre du comte de Bellemont, gouverneur

de la Nouvelle York, le comte de Frontenac, le 8 juin 1698, proteste contre la retention dans les chaînes à Boston du capitaine Baptiste, flibustier, qui y est traité avec beaucoup de rigueur, et demande sa mise en liberté. Le sujet de cette correspondance est l'échange de prisonniers français et anglais.

Je n'ai pu trouver que l'on ait écouté les remontrances de Frontenac, et jusqu'à quelle date Baptiste demeura aux mains des Bostonnais.

Si la chose m'est possible, je compléterai ces notes plus tard.

RÉGIS ROY

LES MÉTIS OU BOIS-BRULÉS

Il y a deux cents ans, les Sauvages du Bas-Canada n'avaient plus guère d'importance comme chiffre,—mais il restait des tribus dans le sud, l'ouest et le nord-ouest. Nos coureurs de bois commencèrent à métisser rondement. Point de femmes blanches dans ces vastes contrées. La galanterie française y brilla sur tous les points. Une race nouvelle vit le jour, tenant le milieu entre la barbarie et la civilisation. Telle est l'origine des *Métis* ou *Bois-Brûlés* :—père français, mère sauvage. Ces sangs mêlés ne sont pas venus se joindre à nous. Ils occupent encore le pays de leurs ancêtres. Impossible donc de les confondre avec les Canadiens-Français.

Les Bois-Brûlés datent à peine de 1675 ; la principale période de leur création va de 1700 à 1740, et leur développement se calcule depuis la cession du Canada (1760), alors que, abandonnés à eux-mêmes les Canadiens de l'ouest firent corps plus que jamais avec les tribus des grandes plaines.

LA TRAVERSÉE DU SAINT-LAURENT

Les passagers qui, aujourd'hui, font le trajet entre Québec et Lévis, en hiver, dans l'entrepont confortable des puissants bateaux à hélice qui se croisent d'une rive à l'autre en quelques minutes, coupant, brisant, refoulant, bousculant des monceaux de glaçons charriés par la marée, et filant droit à travers le chasse-neige et les brouillards secoués par la rafale, ne se doutent guère de ce que c'était que la traversée du Saint-Laurent autrefois, surtout par les " gros temps " de décembre et de janvier.

Le voyage se faisait en canots.

Ces canots étaient des espèces de pirogues creusées dans un double tronc d'arbre, dont chaque partie était solidement reliée à l'autre par une quille plate en bois de chêne, polie et relevée aux deux extrémités, de façon à ce que l'embarcation pût, au besoin, servir en même temps de traîneau.

Le patron s'asseyait à l'arrière sur une petite plate-forme élevée d'où il dirigeait la manœuvre, et gouvernait à l'aide d'une pagaie spéciale, tandis qu'à l'avant et quelquefois debout sur la " pince "—on appelle " pince " la projection effilée de la proue—un autre hardi gaillard scrutait les passes et surveillait les impasses, la main sur les yeux, tout blanc de givre, avec des stalactites glacées jusque dans les cheveux.

En avant du pilote, un certain espace était ménagé pour les passagers, assis à plat-fond, tout emmitouffés et recouverts de peaux de buffles, encaqués comme des sardines, parfaitement à l'abri du froid, mais aussi entièrement immobilisés.

Les autres parties de l'embarcation étaient garnies de tôtes, qui, tout en assurant la solidité du canot, servaient

de bancs aux rameurs à longues bottes et aux costumes plus ou moins hétéroclites, qui pagayaient en cadence, s'encourageant mutuellement du geste et de la voix.

Le métier n'était pas tendre ; et, comme les hivers de ce temps-là dépassaient de beaucoup les nôtres en rigueur, il devenait quelquefois dangereux.

Chaque mise à l'eau c'est-à-dire chaque départ, donnait infailliblement des émotions aux plus hardis, même à ceux qui y étaient les plus habitués.

Quand on se voyait lancé du haut de la " batture "—en termes canadiens, on appelle " battures " ou " bordages " les bancs de glace adhérents au rivage et contre lesquels glissent ou se brisent les banquises emportées par le courant—quand on se voyait, dis-je, lancé du haut de la batture dans les eaux noires et bouillonnantes du fleuve, l'équipage sautant précipitamment à bord dans un enchevêtrement éperdu de mains et de bras accrochés aux flancs bondissants de la pirogue, cela ne durait que l'espace d'un clin d'œil, mais c'était plus fort que soi, le cœur vous tressautait dans la poitrine.

Et nage, compagnons !... Haut les cœurs, les petits cœurs !...

D'immenses blocs verdâtres barrent la route : vite, le cap dessus ! Bon là ! Lâchons l'aviron, l'épaule aux amarres, et en avant sur la surface solide du grand fleuve !

Plus loin, ce sont d'énormes fragments entassés et bousculés les uns sur les autres ; le passage semble impraticable... n'importe, hissons le canot à force de bras : et en avant toujours !

Voici un ravin qui se creuse, descendons-y ! C'est un abîme peut-être : en avant quand même !

La neige détremmée s'attache et se congèle aux flancs de l'embarcation, qu'elle menace d'immobiliser : hardi, les

braves ! Pas une minute à perdre, roulons ! roulons !... Et nous voilà repartis.

Ici, c'est autre chose : tout s'effondre sous nous. Ce n'est plus de l'eau, ce n'est plus de la glace ; impossible de payer, plus de point d'appui pour traîner. Il faut pourtant se tirer de là, les enfants !

En-dedans, vous êtes paralysé ; en dehors, vous enfoncez à mi-jambe dans la neige fondante et la glace en " frasil " : il n'y a pas à dire, il faut se tirer de là.

Et cela durait des heures, quelquefois des journées entières...

Oh ! non, il n'était pas tendre le métier.

Victor Hugo a raconté les " travailleurs de la mer " d'une façon sublime : que n'a-t-il vu nos canotiers de Saint-Laurent à l'œuvre !

LOUIS FRÉCHETTE

L'HONORABLE JUGE A.-N. MORIN

C'était le 1er janvier 1842.

L'honorable A.-N. Morin, alors juge au tribunal de Kamouraska, remontait à Québec, avec l'intention d'arriver chez lui le jour même. Les mauvais chemins, cependant, l'ayant trop retardé, il s'arrêta à l'église de sa paroisse natale : Saint-Michel de Bellechasse.

C'était un peu avant l'heure de la grand'messe du jour de l'an. M. Morin se met, aussitôt descendu de voiture, à chercher son respectable père parmi la foule, à la porte de l'église. Il le trouve bientôt, et, là, aux yeux de toute la paroisse, le juge Morin ôte sa coiffure se met à genoux sur la neige et implore la bénédiction paternelle.

Quelle leçon pour le fils dénaturé d'aujourd'hui, qui semble rougir de ses parents parce qu'ils sont vêtus d'étoffe du pays !

AUGUSTE BÉCHARD

RÉPONSES

Le Journal des Jésuites. (II, II, 155.)—Le *Journal des Jésuites* couvre la période comprise de septembre 1645 à juin 1668, excepté quelques lacunes entre le 5 février 1654 et le 25 octobre 1656. Ce manuscrit appartenait originellement aux archives du vieux collège des Jésuites de Québec, et il fut trouvé là après la mort du père Jean-Joseph Casot, qui mourut le 16 mars 1800. Il disparut alors, mais fut retrouvé vers l'année 1815, lorsque Andrew-William Cochran, secrétaire civil du gouverneur sir John-Cope Sherbrooke, le découvrit accidentellement dans un coin de son bureau. Après la mort de M. Cochran arrivée le 11 juillet 1849, sa veuve le présenta à George-Barthélemy Faribault, de Québec. M. Faribault mourut le 21 décembre 1866, et par son testament donna tous ses livres, manuscrits, peintures et gravures ayant rapport à l'histoire du Canada au séminaire de Québec. L'original du *Journal des Jésuites* passa ainsi au Séminaire, et est aujourd'hui parmi les trésors précieux de la bibliothèque de l'Université Laval.

On a des preuves que le *Journal des Jésuites* fut continué jusqu'à 1755 ; mais les manuscrits de cette continuation qui devaient comprendre au moins deux volumes sont disparus. En 1897, M. l'abbé Henri-Raymond Casgrain, de l'Université Laval, fit des recherches en Angleterre parmi les héritiers de William Smith, l'historien du Canada, mais sans succès. Smith avait cité le *Journal des Jésuites* à la date du 20 décembre 1710 et encore en 1752 ; et dans sa préface il mentionne spécialement le *Journal des Jésuites* au nombre des sources qui lui ont donné les "informations les plus précieuses." Mgr Thomas-E. Hamel, bibliothécaire de l'Université Laval, est sous l'impression que Smith avait accé-

aux manuscrits en question, et qu'il n'en était pas le propriétaire ; et que ce sera seulement par un hasard providentiel que les volumes disparus seront retrouvés s'il n'ont pas été détruits.

En 1871, le *Journal des Jésuites* fut publié sous la direction des abbés Laverdière et Casgrain ; mais à peine quelques exemplaires—peut-être soixante—avaient-ils été distribués, que le feu consuma l'établissement de l'éditeur, M. Léger Brousseau, et presque toute l'édition fut détruite. Quelques exemplaires (Henry-C. Murphy dit douze, mais une note au crayon dans l'exemplaire de la Société Historique du Wisconsin dit quarante), qui avaient été gâchés par la fumée et l'eau furent reliés et vendus.

En 1893, J.-M. Valois, de Montréal, a publié une réimpression de l'édition de 1871.

REUBEN-GOLD THWAITES

Les journaux de Longueuil. (III, XI, 375.)—Le 22 janvier 1885, M. Jean-Baptiste Rouillard faisait paraître à Longueuil le premier numéro d'un journal hebdomadaire, intitulé : *L'Impartial*.

Le journal promettait d'observer strictement les promesses contenues dans son titre ; il s'engageait de s'occuper spécialement des intérêts de la rive sud, et surtout du comté de Chambly.

M. Rouillard fit d'abord imprimer son journal à Montréal ; mais au printemps de 1885, ayant acheté des presses, il installa son matériel dans l'ancienne manufacture Crevier, et dès lors le journal se composa et s'imprima à Longueuil même.

L'Impartial, rédigé avec soin par M. Rouillard et quelques amis dévoués, fit une vigoureuse campagne en faveur du chemin de fer de Montréal et Sorel ; il parvint à forcer

le gouvernement fédéral à accorder de généreux subsides à cette ligne si importante pour l'avenir de Longueuil.

Réellement indépendant des partis politiques, l'*Impartial* consacra ses colonnes à toutes les questions vitales pour Longueuil et les paroisses environnantes.

Cependant la mort de Riel fit changer la ligne de conduite du journal. L'*Impartial* se jeta résolument dans le mouvement national qui se forma à cette occasion.

En 1886, M. Rouillard transporta ses presses à Sorel, et l'*Impartial*, quoique daté de Longueuil, a été imprimé là jusqu'à sa disparition en 1890.

M. Rouillard fit, en 1886, avant son départ pour Sorel, paraître un journal humoristique appelé *Le Bourru* ; mais cette feuille décéda après quelques semaines d'existence.

J.-L. VINCENT

Le comte de Vaudreuil. (IV, III, 426.)—Le comte de Vaudreuil, petit-fils de notre premier gouverneur de Vaudreuil, aimait passionnément les arts et les lettres. Toutes les semaines, il donnait un dîner qui était uniquement composé de littérateurs et d'artistes. La soirée se passait dans un salon où l'on trouvait des instruments de musique, des crayons, des couleurs, des pinceaux, des plumes, et chacun composait, peignait, écrivait selon son goût ou son talent.

M. de Vaudreuil possédait une fort belle voix et il était excellent musicien. Ces deux talents qu'il avait eu le bon esprit de cultiver le firent beaucoup rechercher dans le monde.

La première fois qu'il fut reçu chez la maréchale de Luxembourg, épouse en premières noces du comte de Boufflers, celle-ci, qui aimait le chant et la musique, voulut le faire chanter.

—Monsieur, lui dit-elle après le souper, on dit que vous chantez fort bien ; je serais charmée de vous entendre ; mais, si vous avez cette complaisance pour moi, ne me chantez point d'ariettes, point de grands airs, un *Pont-Neuf*, un simple *Pont-Neuf*. J'aime le naturel, l'esprit, la gaiété.

M. de Vaudreuil, content de faire parade de son talent, ne se fit guère prier et, ignorant qu'avant son veuvage son hôtesse avait été la comtesse de Boufflers, il chanta le premier couplet d'un *Pont-Neuf* où il était fait allusion un peu irrespectueusement du comte de Boufflers.

Le premier vers de ce couplet commençait ainsi :

Quand Boufflers parut à la cour

A ce moment les nobles personnages qui emplissaient les salons de la maréchale de Luxembourg se mirent à tousser et à éternuer afin de le faire taire. Mais M. de Vaudreuil continua d'une voix pleine et sonore :

On crut voir la mère d'Amour.

Le bruit, l'agitation redoublèrent. Ce ne fut qu'après le troisième vers

Chacun cherchait à lui plaire

que M. de Vaudreuil s'arrêta en voyant tous les yeux fixés sur lui.

La maréchale de Luxembourg qui était une des femmes les plus spirituelles de la cour de Louis XVI prit la chose en riant.

—Poursuivez donc, monsieur, dit-elle, au comte de Vaudreuil, confus, humilié, et elle chanta elle-même le dernier vers :

Chacun l'avait à son tour.

M. de Vaudreuil, tant par son esprit que ses brillantes qualités, réussissait beaucoup auprès des femmes. Son

langage avec elles était plein d'agrément et de charme. Aussi la princesse d'Hénin a dit qu'elle ne connaissait que deux hommes qui sachent parler aux femmes : le tragédien Lekain et M. de Vaudreuil.

A la cour de Louis XVI, M. de Vaudreuil ne possédait pas exactement un grand crédit. Mais il était dans les bonnes grâces de la reine Marie-Antoinette. Il faisait même partie de sa société intime. Il fut un de ceux qui contribuèrent à l'élévation de la duchesse de Polignac, grande amie de Marie-Antoinette.

R.

La quête de l'Enfant Jésus. (IV, XI, 536.)—La quête de l'Enfant Jésus a pris son nom du temps où elle était faite, quand l'Église, célébrant la naissance du divin Sauveur, Jésus enfant est exposé à la vénération des fidèles.

La visite paroissiale se fait encore presque partout à la campagne à la même époque, et elle a conservé jusqu'à nos jours sa primitive beauté.

Avec quel plaisir, quel légitime orgueil le marguillier conduisait naguère M. le curé !

Il choisissait la plus belle carriole et son cheval le mieux dressé.

Il le revêtait de son harnais de prédilection, surmonté de ses grelots les plus sonores, faisant son apparition de grand matin, souvent par un froid intense, et en dépit de formidables avalanches de neige.

Le capot d'étoffe grise, avec le fameux capuchon, la ceinture fléchée et les bottes sauvages s'affirmaient à ce temps dans toute leur importance.

Voyez avec quel soin il installe M. le curé en voiture, comme il l'enveloppe précieusement dans ces robes de carriole si chaudes.

Il inspecte tout, soulève le harnais, promène sa main sur

la crinière du beau cheval, lui dégage les yeux, puis il part avec bonheur en tête du cortège, en promettant du beau temps et un joli succès.

Vient ensuite la voiture du second marguillier.

C'est lui qui recueille les viandes, la laine, les pains de sucre, le savon et même le tabac ; il ne refuse rien.

Enfin le troisième marguillier occupe le dernier traîneau, muni d'une boîte haute et longue ; les habitants y déposeront les divers grains de leur offrande sur tout le parcours de la visite.

Il s'agissait de commencer à l'extrémité du rang le plus éloigné de la paroisse, ce qui fournissait une longue course. N'importe, les chevaux étaient vifs et forts ; on arrivait bien vite au but.

Quelle réjouissance !

Voyez la joie sur toutes les figures de la belle maisonnée, quand M. le curé franchit le seuil de cette enceinte déjà bénite de sa main, et où son œil contemple plusieurs générations dont les éphémérides de joie et de deuil sont intimement liées à son ministère.

Oui, le beau spectacle quand les vieux parents, le fils aîné, sa femme, les petits enfants s'agenouillent aux pieds du pasteur.

Ils se relèvent avec joie pour recueillir ses pieux accents, autour du poêle familial, contribuant sa part de la visite par un feu dont on se souvient.

S'il y a des malades, des infirmes, ils sont consolés. Les petites dissensions sont apaisées, les misères secourues, la paix est rétablie.

Pendant ce temps les petits enfants sont proprement assis suivant leur âge, et le frais tressaillement de leurs joues de rose indiquent qu'ils attendent quelque chose de M. le curé : une petite image, une médaille.

Il faudra recevoir de la main droite en disant merci ; la mère est là pour y voir.

Tout cela se fait trop vite, il semble ; et puis sur un signe de M. le curé, le marguillier ramène poliment sa voiture à la porte et, après un gros bonjour, on file chez le voisin.

Tout de suite les femmes donnent au second marguillier de la laine, des morceaux de lard, etc., pendant que le jeune mari dépose au troisième traineau un minot ou deux de blé ou d'avoine, bon an, mal an, donnant quelque chose pour Dieu qui le rend toujours au centuple. De père en fils, c'est comme cela.

A quelque distance suit le bedeau.

Je n'ai pas à décrire l'utilité, l'importance de ce personnage si intimement lié au ministère sacerdotal. De tout temps il a été entouré de considération. Il faut dire que plusieurs bedeaux ont légué leurs noms à la postérité, à raison des côtés saillants de leur esprit parfois très rusé, comme aussi de leurs précieux services.

Tous les objets de la visite paroissiale étaient conservés chez M. le curé jusqu'au jour de la vente sur la place de l'église.

Au jour fixé, le plus habile de la paroisse en verbiage montait à la boîte aux criées, et présidait aux enchères.

Or, il est bon de dire que ces enchères sans avoir les ennuyeuses formalités des affermages importants, en gardèrent néanmoins les principales allures encore en honneur parmi nous, et considérées comme indispensables.

Ainsi l'objet est offert, l'un enchérit sur l'autre ; et arrivé à un certain prix, le plus haut enchérisseur attend avec anxiété. Le crieur répète le prix une fois, répète encore deux fois ; enfin, trois fois, adjugé.

Ce mode est l'abrégé de ce qui était en vogue dans le pays en 1663 et les années suivantes. Lisez au premier vo-

lume des *Délibérations et Jugements du Conseil Souverain de Québec*, pages 39 et 40 ; seulement au lieu de dire une fois, deux fois, trois fois, on allumait successivement trois feux : “ Et ne s'étant présenté plus haut enchérisseur, a été allumé le premier feu pendant lequel il n'y a pas eu d'enchères.

“ Et a été allumé le second feu pendant lequel il n'y a eu aucune enchère : et a été allumé le troisième et dernier feu, et a été enchéri par le dit sieur, et attendu qu'il n'y a pas eu plus haut enchérisseur, et le troisième feu s'est éteint, le conseil a adjugé.”

L'ABBÉ CHS-P. BEAUBIEN

Le fondateur du collège des Jésuites de Québec. (IV, VI, 473.)—Le vicomte de Meaux raconte que, se promenant par une belle matinée de décembre, à travers la petite ville bâtie tout au bord du Niagara, il rencontra une humble église en bois où venait de s'achever une messe basse. Quelques bonnes femmes en sortaient, se hâtant vers leur logis par les chemins remplis de neige ; et, devant deux ou trois religieuses, une troupe d'enfants, livres et cahiers sous le bras, couraient vers la maison voisine, sur la porte de laquelle on pouvait lire autour d'une croix cette inscription : *Spes messis in semine*. C'était l'école paroissiale. “ L'espoir de la moisson est dans la semence.” Voilà pourquoi, d'un bout du monde à l'autre, chrétiens et patriotes attachent tant d'importance aux écoles ; pourquoi les partis rivaux s'en disputent partout avec acharnement la direction.

Rien de plus vrai que ces paroles *Spes messis in semine*, principalement sur une terre encore inculte et nue.

L'éducation est le principe de vie de toute colonie qui se fonde et qui veut grandir et se perpétuer. Le collège est à la colonie ce que les sources sont aux rivières. C'est du collège que sort le fleuve des générations humaines, c'est là

qu'il s'alimente, et ce fleuve porte dans son cours la grandeur des pays nouveaux ou leur décadence. Il faut remonter jusqu'au collège, si l'on veut s'expliquer l'état d'une société, la société se recrutant chaque jour et se renouvelant sans cesse des générations qui lui viennent des écoles.

Aussi, partout où la compagnie de Jésus pose le pied sur la terre étrangère, elle élève le collège à côté de la Résidence : le professeur apprend aux enfants les connaissances qui font les hommes et la science qui fait les chrétiens ; le missionnaire, continuant l'œuvre du maître, prend le jeune homme au sortir de l'école, le dirige dans la vie, l'instruit du haut de la chaire, l'absout au confessionnal, le fortifie à la sainte table. Il porte aux malades et aux pauvres les divines et salutaires consolations de la foi.

En 1626, Québec ne comptait qu'une soixantaine de Français, et déjà les Jésuites avaient arrêté le projet d'un établissement scolaire. Un jeune gentilhomme picard, René Rohault, avait offert à cet effet la somme nécessaire. René Rohault, fils aîné du marquis de Gamaches, avait fait ses études littéraires au collège dirigé par les Pères à Amiens. Pendant son cours d'humanités en 1625, il sollicita avec les plus vives instances son admission dans la Compagnie de Jésus. C'était à l'époque où le P. Coton faisait la visite du collège d'Amiens en qualité de Provincial de la Province de France. Ce religieux, qui touchait à la fin de sa longue carrière, vit le jeune postulant, il causa longuement avec le marquis de Gamaches, et il fut décidé que René entretrait, dans le courant de mars 1626, au noviciat fondé depuis bientôt quinze ans par madame de Sainte-Beuve, à l'hôtel de Mézières, à Paris. Les *monumenta* de la mission du Canada font remarquer que ce fut là un des derniers actes importants de la vie de ce vieillard ; il mourut huit jours après, le 19 mars 1626. Avant de s'aliter, il avait dirigé une

dernière fois ses pas vers le noviciat, pour y embrasser son jeune novice.

Il n'y avait pas encore un an que le Canada s'était ouvert aux entreprises de l'esprit apostolique des fils de saint Ignace. Au moment de dire adieu à sa famille, René pensa à cette belle mission de l'Amérique, si chère au cœur de son Provincial et riche de tant d'espérances. Il pria son père de consacrer une partie du patrimoine qu'il lui destinait, à la fondation d'un collège à Québec. Le marquis était un homme de bien et de foi ; il entra volontiers dans les pieuses intentions de son fils, en donnant au P. Coton la somme de seize mille écus d'or, à laquelle il ajouta personnellement, de son vivant, une rente annuelle de trois mille livres.

Les démêlés de la France et de l'Angleterre et la prise de Québec ne permirent pas de réaliser immédiatement les désirs des fondateurs ; mais, à son arrivée sur les rives du Saint-Laurent, le P. LeJeune reprit le projet et posa les fondements du collège, près du fort Saint-Louis, sur un terrain concédé dans ce but aux Jésuites par la Compagnie des Cent-Associés.

Le père René Rohault mourut au collège d'Eu le 29 juin 1639. Il avait fait ses vœux de profès l'année même de sa prêtrise, le 15 août 1634.

CAMILLE DE ROCHEMONTAIX

Le mot Shawinigan. (IV, IX, 507.)—Shawinigan vient du mot abénakis *asa8anigan* (prononcez *asawanigan*), qui signifie l'endroit où la côte change, là où le portage change. Il ne peut être question de *tarrière* ou de *tire-bouchons* parceque l'eau de la chute tomberait en spirale, toutes choses que les Sauvages ne connaissaient pas à l'origine.

CHARLES GILL

QUESTIONS

559—Quel est ce curé des environs de Québec, qui en 1759, avec quelques-uns de ses paroissiens, se fortifièrent dans une maison et tinrent tête pendant plusieurs heures à un détachement de l'armée anglaise envoyé pour les faire prisonnier ?

RHO

560—Je lis dans un vieux numéro de la *Revue des Revues*: "Un Canadien fort riche a dépensé dix ans de sa vie, sans préjudice de sommes fort considérables, à collectionner les boutons d'uniformes des officiers de tous les régiments de l'armée anglaise." Pouvez-vous me donner le nom de ce compatriote.

CURIEUX

561—Un journal affirmait récemment que sir Allan MacNab, ennemi des Canadiens-Français, de leur langue et surtout de leur religion, s'était converti au catholicisme sur son lit de mort. Où aurai-je la confirmation de cet avancé ?

JULES.

562—Les missionnaires et les laïques français brûlés par les féroces Iroquois furent-ils mis à mort plutôt en haine de la foi que du nom français ? En d'autres termes, ces hommes dévoués sont-ils des *patriotes* ou des *martyrs* ?

PROD.

563—Sous le régime français, y avait-il des punitions pour ceux qui se battaient en duel ? Nos lois contiennent-elles quelques dispositions relatives au duel ?

EPÉE

564—Qui donna à J.-B. Eric Dorion le surnom d'*Enfant Terrible* ? Ce fougueux tribun s'est-il réconcilié avec l'Eglise ?

PT.

565—D'où venait sir Edmond Cox, décédé régistrateur du comté de Drummond, en octobre 1877 ? Où avait-il conquis ou reçu ce titre de "sir" ?

Rob.

566—“ Ayant appris les nouvelles de la mort de M. de Montmagny le Conseiller, frère de M. le Gouverneur, lisons-nous dans le *Journal des Jésuites* à la date de août 1646, on dit une grande messe de requiem le lendemain.”

Est-il connu ce frère de notre deuxième gouverneur ?
N'a-t-on pas mêlé un peu la vie des deux frères ?

A. B. C.

567—N'y a-t-il pas en Espagne une ville qui porte le nom de Montréal ?

SPA.

568—“Elu dès 1833 coadjuteur de Québec, il paraît que l'ambassadeur de France à Rome s'opposait à sa nomination,” c'est ainsi que la deuxième édition du *Pantheon* de Bibaud nous apprend la consécration de Mgr Turgeon, archevêque de Québec. Quelle est la vérité à ce sujet ?

PTRÉ

569—Qui me renseignera sur Thomas Pichon qui a écrit une histoire du Cap-Breton ?

XX

570—Quand la Beauce a-t-elle commencée à être colonisée ?

A. B.

571—Par qui Terrebonne a-t-il été fondé ?

RHO

572—Quelqu'un peut-il me dire ce que sont devenus les registres de Memramcook du temps des Acadiens ?

ACAD.

573—Je lis dans une lettre publiée récemment : “ Vous vous rappelez, sans doute, le St-Michel dont on parle dans la vie de Mgr Plessis et qui faillit jouer un si mauvais tour à ce grave prélat : l'archange, revêtu du brillant costume de grenadier, menaçait Lucifer de sa carabine.”

Je n'ai pas sous la main la *Vie de Mgr Plessis*. Quelle est cette aventure arrivée au grand évêque de Québec à cause d'un Saint-Michel ?

RIOT